

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jasmine bouchard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5e779e42cf2da5fefe0c4618>

Date d'obtention : 2022-09-13 14:57:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Tout d'abord, la méthode d'intervention SEXTO est un guide clé en main favorisant la collaboration, l'efficacité ainsi qu'une ligne directrice claire lorsqu'une situation de sextage survient dans un établissement scolaire. Cette trousse est un moyen d'uniformiser les interventions en plus de s'assurer que s'il arrive une situation de sextage, celle-ci soit bien prise en charge. Une fois la formation reçue, il est simple d'ouvrir la trousse sexto afin de s'y référer et de procéder à une intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Sortant des bancs d'école et nouvellement engagée dans une école secondaire, cette formation est très bénéfique pour moi. Comme je suis une jeune et nouvelle intervenante, cette formation me donne des étapes claires et faciles à suivre si je dois faire ce genre d'intervention. De plus, je vais me sentir beaucoup plus en confiance et je ne vais pas avoir peur de faire une intervention. Je trouve que la formation donne beaucoup d'outils.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Premièrement, je vais faire vraiment attention lorsque je devrais évaluer si les gestes sont impulsifs ou malveillants. Lors d'un geste malveillant, je vais devoir me rappeler que je ne dois pas faire de grille d'évaluation avec le jeune en question, car ce n'est pas de mon ressort.